



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 18 juin 2020

Objet de la délibération

**DYNAMISME DES CENTRES VILLES ET BOURGS RURAUX DE BRETAGNE :
CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE**

Le dix huit juin deux mille vingt à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

Christian LE BOULAIRE, Peggy CACLIN, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Michèle DOLLÉ, Yves DOUAY, Thierry FALQUERHO, Yves GUYOT, André HARTEREAU, Aurélia HENRIO, Gwendal HENRY, Martine JOURDAIN, Catherine JULÉ, Jacques KERZERHO, Michèle LE BAIL, Pierre-Yves LE BOUDEC, Lisenn LE CLOIREC, Jean-François LE CORFF, Anne-Laure LE DOUSSAL, Julien LE DOUSSAL, Pascal LE LIBOUX, Laure LE MARÉCHAL, Fabrice LEBRETON, Stéphane LOHÉZIC, Valérie MAHÉ, Roselyne MALARDÉ, Philippe PERRONNO, Julian PONDAVEN, Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ, Tiphaine SIRET, Nadia SOUFFOY, Frédéric TOUSSAINT, Joël TRÉCANT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame CACLIN Peggy** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secretariat de la DGS

N° 2020.06.021

**DYNAMISME DES CENTRES VILLES ET BOURGS RURAUX DE BRETAGNE : CREATION
D'UN COMITE DE PILOTAGE**

Rapporteur : Yves GUYOT

Au terme d'un second appel à candidatures, lancé en novembre 2018, à l'échelle de la Région, 70 candidatures ont été retenues, dans le cadre d'un accompagnement des villes et bourgs qui réinventent leur centre pour retrouver une attractivité parfois perdue et s'adapter aux nouveaux modes de vie de leurs habitants.

Pour Hennebont, le challenge est d'anticiper et de choisir le devenir de la Ville du XXIème siècle, tout en s'appuyant sur son histoire, par la mise en œuvre d'une étude coconstruite et innovante prenant en considération l'ensemble des enjeux et thématiques : culture, santé, patrimoine, tourisme, commerce, déplacements, gestion des espaces publics, paysage, transition écologique et énergétique, ...

Le projet déposé pour la Commune au titre de cet appel à candidatures « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne », en phase étude, a été retenu et bénéficie d'une dotation de 50 000 €, dans le cadre d'un protocole signé avec les partenaires que sont l'État, la Région Bretagne, l'Établissement Public Foncier de Bretagne, la Banque des Territoires ainsi que Lorient Agglomération.

Le Bureau d'Etude PARTICULES a été missionné pour accompagner la Ville dans cette démarche qui devrait s'étaler sur environ 18 mois et comprenant différentes phases : Synthèse des études existantes – Diagnostic partagé – Projet et programme de revitalisation – Déclinaison du projet en calendrier, en fiches actions détaillées, planifiées et en montage juridique et financier – Définition des modes de concertation, de participation et d'animation du projet – Proposition de marketing territorial – Evaluation de la démarche – Phase opérationnelle post-étude.

La participation de tous les acteurs lors de cette étude en constitue le socle et se décline sous différentes formes : ateliers publics, permanences, contacts ciblés, entretiens, panel citoyen, immersion collective, acteurs clés, réunions publiques, blog, plateforme d'échanges, workshop. Elle se veut collaborative avec l'idée directrice de co-conception et de co-construction.

Afin d'encadrer cette démarche, en complément de l'équipe pilote mise en place et de la création d'un Comité Technique, il est indispensable de créer un groupe de pilotage composé d'élus, du bureau d'études et de techniciens, d'institutionnels, des financeurs et de représentants du panel citoyen, conformément au cahier des charges de cette étude validé lors de la mise en place de cette démarche et dont les rôles, modalités de fonctionnement et attributions sont définis dans la fiche jointe au présent bordereau.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-29 à L 2121-34,
Vu l'intérêt de la démarche,
Vu l'engagement de la Collectivité dans le projet de redynamisation du Centre-Ville,
Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 8 juin 2020,

Considérant l'objectif de la Commune de dynamiser son Centre-Ville,

Considérant que ces orientations nécessitent la réalisation d'une étude spécifique et ciblée sur l'ensemble des thématiques précédemment développées,

Considérant que ces études fourniront des éléments d'aide à la décision sur les aspects techniques, urbains, financiers, juridiques et de programmation du projet de la collectivité en vue de le sécuriser et de préparer sa mise en œuvre,

Considérant la conclusion du protocole cadre avec les partenaires que sont l'État, la Région Bretagne, l'Établissement public foncier de Bretagne, la Banque des Territoire et Lorient Agglomération, ainsi que des conventions financières propre à chacun des partenaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la création et la composition du Groupe de Pilotage chargé du suivi de l'étude « Dynamisme des bourgs et des Villes de Bretagne » conformément à la proposition jointe en annexe.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU